Bonjour,

Il s'avère que beaucoup d'entre vous ont gardé le mot de passe « générique » que l'on vous a donné à votre arrivée chez NOX, du type « Nox??user ».

Je rappelle que ce mot de passe est temporaire (10 minutes), le temps de mettre le vôtre.

Pour se faire:

- 1. Ctrl+Alt+Suppr
- 2. Modifier un mot de passe
- 3. Tapez l'ancien mot de passe
- 4. Tapez le nouveau
- 5. Confirmez en retapant le mot de passe que vous avez choisi.

Un mot de passe doit comporter :

- 1. 8 caractères a minima
- 2. Au moins une Majuscule
- 3. Au moins un caractère spécial, type & « '(*\$£€# etc...
- 4. Au moins un chiffre

Un mot de passe d'ouverture de session Windows, ainsi que celui d'Outlook (messagerie) est PERSONNEL, non cessible.

Ceci est une règle de sécurité NOX, si cela n'est déjà fait, merci de procéder comme écrit ci-dessus.

Cordialement,



Arbor Jovis 3, Boulevard du Zénith 44 800 SAINT HERBLAIN Tél. 04 72 15 66 00 Mob. 06 07 34 96 09 Imorisseau www.groupe-nox.com

Pensez à l'environnement, n'imprimez ce message que si nécessaire.